

Députés ; Art. 38, en qualité de *Rapporteur* : ses observations [4 octobre 1946] (p. 4554) : Amendement de *M. Ravoahangy* (p. 4556).

BÈCHE (M. Emile), Député du département des Deux-Sèvres.

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). = Est nommé membre : de la Commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs [26 juin 1946] (p. 2554) ; de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique (*ibid.*). = Est désigné comme juré à la Haute Cour de justice [4 juillet 1946] (p. 2587).

BÉNÉ (M. Maurice), Député du département de Seine-et-Oise (2^e circonscription).

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). = Est nommé membre : de la Commission de l'équipement national et de la production (travaux publics, mines, forces motrices) [26 juin 1946] (p. 2544) ; de la Commission des moyens de communication [11 juillet 1946] (p. 2635).

Dépôts :

Le 4 septembre 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à déclarer nul l'acte dit « loi n° 5024 », du 30 novembre 1941, prononçant le déclassement de certaines lignes d'intérêt général et à reclasser lesdites lignes, n° 673. — Le 25 septembre 1946, un rapport au nom de la Commission des moyens de communication (chemins de fer, marine marchande et pêches, et lignes aériennes) et des postes, télégraphes et téléphones sur : 1° la proposition de loi de MM. Dewèze et Palewski tendant à l'abrogation de l'acte du Gouvernement de fait de Vichy dit loi du 30 novembre 1941 déclassant la ligne de chemin de fer Saint-Rémy-les-Chevreuse à Limours (Seine-et-Oise) ; 2° la proposition de résolution de M. Maurice Béné et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à déclarer nul l'acte dit « loi n° 5024 », du 30 novembre 1941, prononçant le déclassement de certaines lignes d'intérêt général et à reclasser lesdites lignes, n° 1042.

BEN-KEDDACHÉ (M. Mohamed), Député du département d'Alger (Collège des électeurs français musulmans non citoyens).

Son élection est validée [19 juillet 1946] (A., p. 2730). = Est nommé membre de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales [26 juin 1946] (A., p. 2554).

BENKHELIL (M. Abdesselam), Député du département de Constantine, territoire de Tougourt (Collège des électeurs français musulmans non-citoyens).

Son élection est validée [19 juin 1946] (A., p. 2544). = Est nommé membre de la Commission de l'équipement national et de la production (travaux publics, mines, forces motrices) [26 juin 1946] (p. 2554).

BENOIST (M. Charles), Député du département de Seine-et-Oise (2^e circonscription).

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). = Est nommé membre : de la Commission des moyens de communication (chemins de fer, marine marchande et pêches, et lignes aériennes) et des postes, télégraphes et téléphones [26 juin 1946] (p. 2554) ; de la Commission des territoires d'outre-mer [4 juillet 1946] (p. 2586).

Interventions :

Est entendu dans la discussion : du rapport de M. Cudenet sur les opérations électorales du département de Vaucluse [18 juillet 1946] (A., p. 2675) ; — de propositions de loi tendant à établir la Constitution de la République française ; Art. 3 : *Contre l'amendement de M. Desjardins* [3 septembre 1946] (p. 3483). — Est entendu sur le procès-verbal de la précédente séance [28 septembre 1946] (p. 4189).

BENOIT (M. Alcide), Député du département de la Marne.

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2531). = Est nommé membre de la Com-